

RÈGLEMENT RDS 2018

PARCOURS

La Ronde du Salbert est une course nature, disputée essentiellement sur chemins stabilisés. L'épreuve est ouverte à toutes et à tous à partir de 18 ans pour la course des AS et 16 ans pour le petit Salbert.

2 épreuves sont proposées :

- **Course des As (17 km)** Pour info : **RECO des parcours prévue le dimanche 18 février**
- **Petit Salbert (10 km)**

En parallèle, **une course festive non chronométrée est ouverte aux enfants de 7 ans à 13 ans**, sous la responsabilité des parents. Parcours de 900m et 1,8km (boucles du Vita). Nul besoin de certificat médical. Les inscriptions se feront lors du retrait des dossards le samedi 10 mars après-midi et le dimanche matin 11 mars jusqu'à 9h15 au centre Benoît Frachon.

INSCRIPTIONS

- **Le nombre maximum de coureurs participant à l'ensemble des deux épreuves est fixé à 700.**
- Les inscriptions se font en ligne sur le site « www.sporkrono.fr » jusqu'au mercredi 7 mars inclus. Les frais internet sont de 1,15€ par inscription.
- Vous pouvez aussi vous inscrire par envoi postal, avec règlement par chèque, avant le samedi 3 mars, en téléchargeant le bulletin d'inscription disponible sur notre site « belfort-marathon.fr ».
- **Si la limite de 700 coureurs n'est pas atteinte pour les inscriptions par internet et par voie postale**, les inscriptions sur place (au retrait des dossards) seront possibles le samedi 10 mars et le dimanche 11 mars, avec une majoration des tarifs de 3 € quelle que soit l'épreuve choisie.

Pour toute inscription, fournir obligatoirement :

- Une photocopie de licence Athlé Compétition, Athlé Running délivrée par la FFA ou d'un "Pass' J'aime courir", délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la compétition (attention : les autres licences délivrées par la FFA - santé, dirigeant et découverte - ne sont pas acceptées),
- **Ou** une photocopie de licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou de la FF Tri, en cours de validité à la date de la compétition,
- **OU** un certificat médical (original ou photocopie) de l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition. Aucun autre document ne peut-être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

ATTENTION : aucun autre document ne sera accepté. Pas de possibilité de photocopie sur place.

RETRAIT des DOSSARDS et CONTRÔLES

Le retrait des dossards s'effectue le samedi 10 mars de 14h30 à 17h00 et le dimanche 11 mars à partir de 8h00, au Centre Benoît Frachon, salle sud (salle polyvalente située à droite du bâtiment principal), 18 rue de Vesoul, 90000 Belfort.

ATTENTION : épingles non fournies.

TARIFS D'INSCRIPTION

Les tarifs incluent **1€** par inscription **reversé aux Restos du Cœur de Belfort.**

- Course des AS : 11 € jusqu'au 25/02/2018 minuit puis 13€
- Petit Salbert : 9 € jusqu'au 25/02/2018 minuit puis 11€

Une majoration de 3 € sera appliquée pour toute inscription sur place, le samedi et le dimanche.

Attention une puce non restituée sera facturée 10€

- Course Enfants : gratuit

DÉPART

Les départs seront donnés sur le parking du Vita du Salbert, le dimanche 11 mars, à :

- 9h30 pour la Course des As
- 9h40 pour la Course Enfants non chronométrée
- 10h15 pour le Petit Salbert

RAVITAILLEMENT

Deux ravitaillements sont prévus sur le 17Km et un ravitaillement sur le 10km à mi-parcours ainsi qu'à l'arrivée, pour chacune des épreuves.

ASSISTANCE MÉDICALE

Présence d'une équipe de la Protection Civile sur le circuit et présence d'une ambulance.

RÉCOMPENSES

Tous les coureurs recevront un lot (au retrait des dossards).

La remise des prix est prévue le dimanche 11 mars à partir de 12h00 au Centre Benoît Frachon. Récompenses scratch et catégories. ATTENTION : aucune récompense ne sera attribuée en dehors de la remise officielle des prix, quel que soit le motif de la demande.

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL

Les épreuves de course à pied sont inscrites au Challenge Départemental des Courses Hors Stade du Territoire de Belfort. Les bâtons ne sont pas autorisés.

ASSURANCE

Responsabilité Civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance, liées à leur propre licence. Il incombe aux autres participants non licenciés ou affiliés à une fédération de s'assurer personnellement.

PARKING

Un parking est mis à disposition des coureurs et accompagnateurs au Centre Benoît Frachon. Autre possibilité de stationnement : Mairie de Cravanche.

VESTIAIRES et DOUCHES

Attention : il n'y a ni vestiaires ni douches disponibles.

DROIT à L'IMAGE

Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisation ainsi que ses ayants droit tels que média et partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de notre compétition, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires réalisés dans le monde entier et sans limitation de durée.

CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les coureurs disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant qu'ils peuvent exercer en s'adressant à « TRIBOULEY Lucia 18 rue du Bromont 90160 Denney ». Certaines données nominatives peuvent être publiées sur le site de l'organisation, de la FFA ou autres sites. Par l'intermédiaire de l'organisation, les coureurs pourraient recevoir des propositions d'autres organisations, de sociétés ou

de la FFA. Les coureurs peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant. S'ils ne le souhaitent pas, ils doivent le signaler par écrit à l'organisation en indiquant : nom, prénom, adresse, course.

ANNULATION des ÉPREUVES

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve si certaines conditions exceptionnelles les y obligent.

En cas d'annulation ou modification pour raison majeure et sérieuse, aucun remboursement ne sera réalisé.